



Net Écoute, une plateforme pour aider les joueurs victimes de cyber-harcèlement

Recueilli par M.W.

Depuis 2019, la Fédération française de tennis (FFT) et la plateforme Net Écoute*, spécialisée dans les problématiques que rencontrent les enfants et les ados dans leurs pratiques numériques, et notamment le cyber-harcèlement, ont mis en place un partenariat pour aider les joueurs et joueuses de tennis victimes de menaces sur les réseaux sociaux. La directrice Justine Atlan nous détaille les dessous de la collaboration entre les deux parties.

Comment fonctionne ce partenariat ?

« La FFT était venue nous voir parce que des jeunes joueurs, classés mais pas parmi les meilleurs, qui participent à des compétitions en France interdites aux paris mais qui sont touchés par des paris illégaux venant de l'étranger, sont touchés par le cyber-harcèlement. Dans ce cadre-là, ils se retrouvent harcelés, menacés, insultés ou intimidés sur les réseaux sociaux parce que sans le savoir, ils sont l'objet de paris et ont fait perdre de l'argent à des gens. Il

y a eu une imbrication entre des paris illégaux et des joueurs qui se retrouvaient à subir les conséquences de ça de façon très virulente. La FFT connaissait nos activités, notamment notre plateforme Net Écoute, qui s'occupe de plusieurs thématiques dont la lutte contre le cyberharcèlement. Nous avons des conventions avec la police et la gendarmerie mais aussi avec les réseaux sociaux qui nous permettent de signaler directement aux services de modérations tous les contenus illégaux. Nos signalements sont traités dans l'heure. On a fait cette convention pour que les joueurs victimes de ces comportements à leur encontre soient pris en charge par notre plateforme. Cela croise deux problématiques pour la FFT : protéger leurs joueurs et lutter contre les paris illégaux. »

Combien de signalements avez-vous reçu ?

« Pas tant que ça, mais nous en avons eu quelques-uns. Nous en avons eu de joueurs mieux classés

qui étaient victimes de menaces en ligne, mais pas particulièrement de paris illégaux. Nous avons drainé des joueurs qui n'avaient pas forcément le profil visé. Cela montre qu'il y avait des joueurs qui avaient d'autres problématiques concernant la réputation en ligne et qui étaient en proie à du cyberharcèlement. »

Depuis quand cette collaboration existe ?

« Le partenariat a été signé en 2019, donc cela fait environ une année que c'est en place. Mais avec le Covid qui a perturbé la donne, nous n'avons pas encore eu de retours sur une longue période claire. »

*Numéro vert Net Écoute 0800 200 000 ■